

Afin de procéder avec la plus grande uniformité possible, pour l'examen qui vient d'avoir lieu, les inspecteurs s'étaient mis d'accord sur les caractères des questions à poser dans les différentes branches d'enseignement sur lesquelles porterait l'épreuve, de même que sur l'appréciation des travaux des élèves.

Les matières de l'examen étaient les suivantes :

En langue allemande : reproduction d'un morceau après lecture donnée par l'examineur, quelques questions de grammaire ;

en langue française : dictée, traduction de l'allemand de quatre à six phrases ;

en calcul : deux problèmes d'arithmétique à résoudre.

L'échelle adoptée dans l'appréciation des réponses était la suivante : 100 à 85 points = 1 ; 84 à 70 = 2 ; 69 à 50 = 3 ; 49 à 30 = 4 ; 29 à 0 = 5.

149 écoles*) avec 1474 élèves ont subi l'examen.

Écoles et élèves se répartissent comme suit :

	Écoles			Élèves		
	de garçons.	de filles.	TOTAUX.	garçons.	filles.	TOTAUX.
1 ^{er} arrondissement ^t	23	22	45	216	256	472
2 ^e »	9	9	18	75	90	165
3 ^e »	16	16	32	173	156	329
4 ^e »	7	7	14	74	73	147
5 ^e »	7	7	14	71	63	134
6 ^e »	13	13	26	118	109	227
Totaux	75	74	149	727	747	1474

*) Écoles à deux ou plusieurs degrés, élèves de la classe supérieure.